

# Enchères / Baie-Mahault / Bel air

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

9 avril 2025



Annonce n°2025/04/02

Doss n° 20231420/ LRM/ KL

**AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de  
POINTE A PITRE, Nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier 97110

POINTE A PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 22 MAI 2025 à 10H

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de **Baie-Mahault** (97122) sur une parcelle au lieudit Bel Air cadastrée sous les relations suivantes :

SECTION / NUMERO / LIEUDIT / CONTENANCE

BD / 132 / BEL AIR / 10a 00ca

Local d'habitation de plain-pied composé de 3 pièces, une chambre, un séjour avec cuisine, une salle d'eau avec wc pour une superficie approximative de 23,20 m<sup>2</sup>. A la date du procès-verbal de description le bien est occupé par un propriétaire.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-À-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIES sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 22 MAI 2025 sur la mise à prix de :

QUARANTE-CINQ MILLE EUROS (45 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-À-PITRE, le 1 avril 2025

Signé : La SELAS SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON &  
ASSOCIES représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON